

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 OCTOBRE 2020**

L’an deux mil vingt, le vingt- sept octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES – Marc-Antoine FABRE - Vincent LAURAND – Jérémy THEVENET – Sarah THEVENET – Véronique GERBE - Christophe DALLERY – Pierre YACAR

Absents excusés : Serge PETIT – Vincent GLON – Jean-Louis MARGOTTON – Valérie VERNAY

Secrétaire : Sarah THEVENET

2020-10-01                    **Décisions modificatives** : Le conseil décide les inscriptions de crédits suivantes sur le budget communal en investissement

DEPENSES

c/165	dépôt et caution	1200
c/ 2313-104	Chauffe-eau maternelle	1010
c/020	Dépenses imprévues	-2210
		0

2020-10-02                    **Désignation des représentants dans les commissions de travail de RA**

Monsieur le maire informe les membres du conseil que 5 commissions permanente de travail ont été créées au sein de Roannais agglomération. La commune comptant moins de 5000 hab doit être représentée par 1 titulaire et 1 suppléant

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l’unanimité :

- DESIGNE les membres titulaires et suppléants comme suit :

	Titulaire	Suppléant
<b>Ressources</b> : finances, commande publique, aménagement de l’espace, moyens généraux, mutualisation	DALLERY Christophe	MEUNIER Patrick
<b>Développement</b> : développement économique - emploi – équipements sportifs et politiques associées, scarabée, enseignement supérieur, développement numérique et développement rural	CARRIE Nicolas	THEVENET Sarah
<b>Environnement</b> : environnement et espace naturel, assainissement, agriculture, cycle de l’eau, voirie, énergie et développement durable, déchets ménagers, transports et déplacement	MEUNIER Patrick	YACAR Pierre
<b>Cohésion sociale et habitat</b> : action sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, gérontologie, politique de la ville, précarité, santé, habitat et gens du voyage	ARCHIMBAUD- GRANGE Sandra	GERBE Véronique
<b>Culture et tourisme</b> : lecture publique, enseignements artistiques, métiers d’art, politique culturelle, tourisme	DOMINGUES Sandrine	FABRE Marc-Antoine

2020-10-03                    **Désignation des représentants à la Commission locale d’évaluation des charges transférées (CLECT)**

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C IV portant création des commissions locales d’évaluation des charges transférées entre un établissement public de coopération intercommunal et ses communes membres ;

Vu le Code général des collectivités locales et notamment son article L.2121-33 portant désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2019 portant statuts de Roannais Agglomération (RA);

Vu la délibération du conseil communautaire de Roannais Agglomération du 24 septembre 2020, portant création et composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;

Considérant que le conseil communautaire de RA a fixé les modalités de représentation au sein de la commission de la façon suivante : - Commune de moins de 5 000 habitants : 1 membre

- Commune de 5 000 à 30 000 habitants : 3 membres

- Communes de plus de 30 000 habitants : 4 membres

Considérant que la commune doit désigner 1 représentant conformément à la répartition fixée ci-avant ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Désigne les représentants suivants pour composer la CLECT: Sandrine DOMINGUES (titulaire) et Patrick MEUNIER (suppléant)
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte se rapportant à la présente délibération.

2020-10-04                    **Enveloppe cantonale de solidarité** (luminaires et éclairage extérieur école + volet roulant maternelle garage salle Eugénie Thévenet)

Considérant les besoins de la commune en matière d'économie d'énergie, il est proposé au conseil de remplacer les luminaires et appliques extérieures à l'école, le volet roulant à la maternelle et la pose d'une chape et travaux d'électricité au garage de la salle Eugénie Thévenet.

Une demande de subvention peut être déposée au Conseil Départemental au titre des enveloppes cantonales de solidarité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- APPROUVE le remplacement des luminaires et appliques extérieures à l'école, et le volet roulant à la maternelle pour un montant total HT de 7 272.00 €
- APPROUVE la pose d'une chape et travaux d'électricité au garage de la salle Eugénie Thévenet pour un montant HT de 4 896.60 €
- SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental au titre du plan des enveloppes cantonales de solidarité
- DIT que le financement TTC sera effectué pour :
  - o 7 301.16 € par une subvention au titre du plan de relance économique.
  - o 6 885.7 € sur les fonds propres de la commune
- DIT que les crédits seront inscrits au budget au c/2313-104 et au c/2313-147.

2020-10-05                    **Avis sur une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**  
Unité de méthanisation de boues de la STEP et de biodéchets sur Roanne (Sté Bioenergie)

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique a eu lieu du 03 aout au 074 septembre 2020 .

Le dossier technique a été transmis aux membres du conseil et précise que la commune est concernée par le plan d'épandage (sur 301.96 ha – 263.91 ha de surface épandable).

Ouïe cet exposé et après délibération, le conseil municipal, à la majorité de ses membres (10 pour – 1 abstention) :

- DONNE un avis favorable sur le dossier d'ICPE déposé par la Sté BIOENERGIE

**Service commun de médecine préventive** : report de la discussion après avoir eu de plus amples renseignements.

Un représentant dans la **commission de contrôles des listes électorales** : Pierre Yacar

**Commission communication** : site internet ouvert depuis le début du mois – Le fil de Noailly en cours mardi 3 novembre à 17h30.

**Commission Aimer vivre à Noailly** : aide aux démarches administratives à compter du 7 novembre. 2 chartes de confidentialité ont été faites.

Embellissement de la commune + décorations éphémères en associant le péri scolaire.

Nouveaux habitants : donner un fascicule avec la liste des numéros utiles + commerçants, artisans de Noailly (en cours de réalisation)+ un livre édité par culture et patrimoine

**Commission enfance jeunesse** : règlement et convention pour le local des jeunes ont été établies. Les ATSEM ont eu une formation « Assister l'enseignant au quotidien » très appréciée par toutes les participantes .

Commission cantine prévue le 2 décembre.

### **Réunion du CCAS du 6/10 :**

Le repas de Noël des habitants de plus de 70 ans ne pouvant pas être organisé comme les années précédentes, il a été décidé d'offrir 2 bons d'achat nominatifs de 10 euros à chaque participant à dépenser chez les commerçants et artisans de Noailly.

### **Questions diverses :**

Commémoration du 11 novembre : aucune décision pour l'instant en attente de l'intervention de Monsieur Macron mercredi 28/10.

Courrier de demande de renseignements sur l'éclairage public : une réponse sera faite en expliquant que ce serait une diminution d'intensité (gradation) et non une extinction totale.

Courrier d'une coiffeuse demandant l'autorisation d'installer son camion /salon une ou plusieurs fois par mois sur la commune de Noailly. La commission « économie locale » demande de plus amples informations et cette question est remise au prochain conseil.

La séance est levée à 22h15